# ACT'ESS

ACT'ESS N°1 - Mai 2019

LE MAGAZINE DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

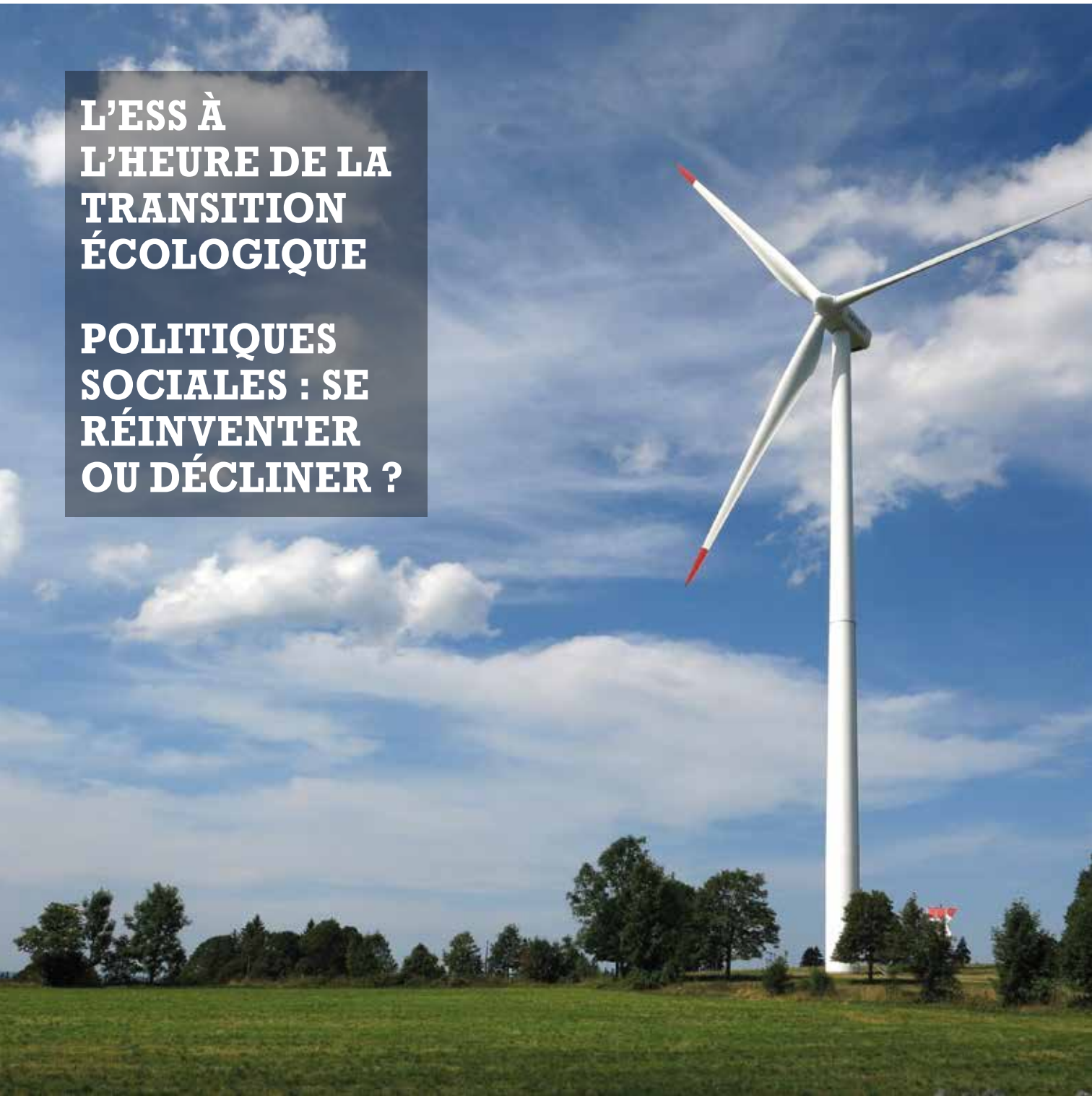

## L'ESS À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## POLITIQUES SOCIALES : SE RÉINVENTER OU DÉCLINER ?

# BESOIN DE **RECRUTER ?**

Déposez vos offres **gratuitement** sur le **portail emploi** dédié à **l'économie sociale et solidaire.**

Portail de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

Un vivier de candidats déjà sensibilisés à l'ESS et ses spécificités.

**WWW.EMPLOI-ESS.FR**

Site proposé par :

UDES

En partenariat avec :

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

pôle emploi

Apec

LABEL DIVERSITÉ

## Sommaire

PAGE 4
**EN BREF**

PAGE 5
**REPORTAGE**
L'ESS À L'HEURE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PAGE 9
**LE CHIFFRE**

PAGE 10
**ENTREPRISE**
MOBIDYS OU RÉCONCILIER LES «ENFANTS DYS» AVEC LA LECTURE

PAGE 12
**GRAND ENTRETIEN**
NADIA BELLAOUI

PAGE 14
**DOSSIER**
POLITIQUES SOCIALES : SE RÉINVENTER OU DÉCLINER ?

PAGE 20
**DATA**
L'ESS EN CHIFFRES

PAGE 23
**LES UNES DE L'UDES**
L'ESS : UNE SOLUTION À LA SORTIE DE CRISE

PAGE 24
**LES UNES DE L'UDES**
EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS L'ESS

PAGE 28
**LES ECHOS DES RÉGIONS**

PAGE 29
**GRAND TÉMOIN**
SARAH EL HAÏRY
CATHERINE ZUBER

**ACT'ESS est un magazine édité par l'UDES**, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire
7, rue Biscornet 75012 Paris.
Tel : 01 43 41 71 72.
**Directeur de la publication** : Sébastien Darrigrand
**Rédacteur en chef :** Agathe Henry
**Rédaction :** Clément Weil Raynal, Sébastien Darrigrand, Agathe Henry
**Photographe :** Sacha Lenormand
**Photos** issues de la base Pixabay
**Maquette** Christophe Durand
**Impression** Graficas Irudi S.L.
**Réalisation et régie publicitaire :** P.M.S.
17, avenue de Ségur 75007 Paris.
Tel : 01 47 05 88 80
**Pour toute information**, envoyer un mail à udes@udes.fr
**Imprimé sur du papier certifié.**
**Ne pas jeter sur la voie publique.**

Hugues Vidor,
Président de l'UDES

# L'ESS, une économie encore méconnue

Voici le premier numéro d'ACT'ESS, le magazine des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Bien que 70% des jeunes déclarent vouloir travailler dans des entreprises qui ont du sens, l'économie sociale et solidaire reste encore méconnue. Par les activités qu'elle développe, elle produit de la valeur ajoutée différente, par les personnes qu'elle protège ou accompagne, elle joue un rôle d'amortisseur social qui génère des économies et des coûts évités pour toute la société. Nous avons décidé de donner un coup de projecteur à cette économie en donnant la parole à ses acteurs, dirigeants, salariés, chefs d'entreprises, bénévoles... L'économie sociale est une des solutions à la crise sociale que nous connaissons. Les discussions qui ont marqué ces dernières semaines dans le cadre du grand débat national, montrent que les entreprises sociales, associatives, coopératives, mutualistes, ont produit des réponses durables et locales aux nouvelles transitions économiques, écologiques en agissant au cœur des territoires. Par les principes et les actions qu'elles mettent en œuvre, elles concourent à la cohésion sociale et au développement d'une économie citoyenne au plus proche des besoins des Français. Ce premier numéro valorise la place que prennent les acteurs de l'ESS dans la transition énergétique, dans le développement des politiques sociales, dans les nouvelles innovations sociales et sociétales et pose les grands enjeux qui attendent les acteurs du secteur. Nous souhaitons que la découverte de ce nouveau magazine vous donne envie d'attendre le prochain numéro, que nous souhaitons installer dans le cadre d'une parution trimestrielle. Alors bonne lecture et plongée dans le monde de l'ESS !

## EN BREF

### VOX MILO : DES FILMS ET UN FESTIVAL POUR DONNER LA PAROLE AUX JEUNES

VOX MILO, la web TV des jeunes des Missions Locales, a organisé son 2e festival du 18 au 21 mars 2019 à Cannes. VOX MILO TV doit permettre aux jeunes de prendre la parole sur des sujets qui les concernent tout en valorisant le réseau des Missions Locales. A travers son festival, VOX MILO met en lumière et récompense des films réalisés par les jeunes, avec leur vision du monde du travail, leurs questions, leurs envies, leurs coups de gueule et leurs coups de cœur.

# LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE LANCE 21, SON ACCÉLÉRATEUR D'INNOVATION SOCIALE

Le programme Entrepreneuriat de 21 vise à sélectionner et accompagner des start-ups, entreprises sociales ou associations porteuses de projets d'innovation sociale en lien avec les activités de la Croix-Rouge française : urgence et opérations de secourisme, métiers sanitaires, sociaux et médico-sociaux, formation au secourisme, action sociale, aide alimentaire et vestimentaire et action internationale. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accueil au sein de l'accélérateur et d'un accompagnement dédié par les experts métiers de la Croix-Rouge française pour une durée de 6 mois. Les porteurs de projet pourront tester et améliorer leurs services ou produits auprès des usagers/bénéficiaires et des professionnels de la Croix-Rouge française. L'accompagnement des organisations sélectionnées débutera à partir du 13 mai 2019.

### LES WALDECK, DES PRIX POUR VALORISER LES BONNES PRATIQUES DES ASSOCIATIONS

Le Mouvement associatif organise Les Waldeck, prix récompensant des associations pour la mise en œuvre de bonnes pratiques internes dans 4 domaines : emploi, engagement, coopérations plurielles, pratiques numériques. Plus de 200 associations ont candidaté afin de valoriser leurs actions innovantes. Les prix, d'un montant de 20 000€, ont été remis lors d'un événement dédié le 3 avril 2019.

### TERRITOIRES FRENCH IMPACT : 20 PREMIERS TERRITOIRES LABELLISÉS

Le Haut-Commissaire à l'ESS, Christophe Itier, a dévoilé fin février les premiers territoires labellisés « Territoire French Impact ». Les lauréats ont répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet 2018 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire afin de favoriser l'émergence, le développement et l'essaimage des innovations sociales sur tous les territoires, pour répondre aux défis sociétaux actuels. Chaque territoire labellisé bénéficiera d'un plan d'accompagnement sur-mesure notamment sur la construction d'une stratégie de développement territorial, l'accès aux outils de financement, la mesure et l'évaluation de l'impact, les freins règlementaires à lever…

**REPORTAGE**

# L'ESS à l'heure de la transition écologique

Les mesures du Gouvernement se traduiront par des évolutions très visibles sur le terrain. Beaucoup néanmoins reste encore à faire. L'appui à l'économie sociale et solidaire, très présente dans les filières d'avenir comme l'économie verte ou circulaire, doit se faire dans un souci de cohésion sociale.

## REPORTAGE

Le développement de l'Economie sociale et solidaire (ESS) est l'un des chantiers majeurs de la transition écologique conduite par le Gouvernement. Cet engagement a pris la forme d'un « pacte de croissance de l'économie sociale et solidaire », présenté à l'automne 2018 par le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy et le Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire, Christophe Itier. Aujourd'hui, ce secteur emploie 2,3 millions de salariés et représente 10% du PIB en France.

Sur le plan financier, un milliard d'euros va être mobilisé pour l'ESS sur le quinquennat, en fonds publics et privés, notamment via des « fonds d'amorçages ». Un tiers de cette somme a déjà été mobilisé, dont 90 millions apportés par l'Etat, et 22 projets pionniers déjà sélectionnés (parmi 200 candidats) sous la bannière « French Impact », destinée à fédérer et valoriser la diversité des acteurs de l'innovation sociale.

Parmi ces lauréats, la société coopérative d'intérêt collectif Enercoop qui, depuis 12 ans, est devenue l'un des leaders de la fourniture d'électricité d'origine renouvelable. « *Notre électricité est uniquement produite par les énergies renouvelables, solaire, éolien hydraulique, biomasse…* » explique Emmanuel Soulias, Directeur général d'Enercoop. « *Nous avons un statut coopératif et nous nous inscrivons pleinement dans l'Economie sociale et solidaire. L'ensemble de nos partenaires sont associés à la gouvernance de l'entreprise, qu'ils soient producteurs, clients, salariés ainsi que les collectivités locales au sein desquelles nous sommes présents* », souligne le responsable d'Enercoop.

### Une organisation décentralisée

Aujourd'hui, onze coopératives réparties sur tout le territoire arborent l'enseigne Enercoop. « *Nous avons pris le contrepied du système français jacobin, très centralisé* », précise Emmanuel Soulias. « *Toutes les unités qui fonctionnent sous la marque Enercoop sont indépendantes et implantées localement. Nous prônons un modèle économique vertueux qui valorise le territoire et crée de l'emploi local* ». Parmi les réalisations emblématiques d'Enercoop, la centrale photovoltaïque installée sur le réservoir d'eau de l'opérateur public « Eau de Paris », à l'Haÿ-les-Roses. Il s'agit de la plus importante installation de ce type de toute l'Ile-de-France. Inaugurée en 2017, ses panneaux solaires se déploient sur 11.800m$^2$ et fournissent une production annuelle de 1600 MWh couvrant les besoins en électricité de 500 foyers.

En 12 ans, Enercoop a fédéré de nombreux producteurs d'électricité

durable. « *Nous rassemblons 240 producteurs avec lesquels nous veillons à entretenir une relation de commerce équitable. Nous prenons le temps de discuter avec eux pour évaluer les besoins spécifiques de chacun et pérenniser les activités durables sur le territoire* ».

Combrailles Durables est l'une de ces petites coopératives qui font partie du réseau des producteurs d'Enercoop. « *Nous sommes acteurs de la transition énergétique sur tout le nord du Puy-de-Dôme* », indique Isabelle Garderes, la présidente de cette société coopérative d'intérêt collectif qui a démarré en 2009 son premier projet : l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école de Loubeyrat, une commune rurale de 1300 habitants au nord de Clermont-Ferrand. En dix ans, la coopérative a réalisé 22 installations de panneaux solaires sur des bâtiments publics. « *Notre démarche, c'est de convaincre nos interlocuteurs de l'intérêt collectif de ces projets et de nous faire confiance pour les réaliser. Pour les collectivités, c'est parfois compliqué de s'improviser producteur d'énergie renouvelable. Nous, c'est notre seule activité et nous la faisons très bien ! Nous avons créé un outil très léger de mutualisation intercommunale à vocation unique* », explique Isabelles Garderes. En une décennie, un million d'euros d'investissements a été généré. Aujourd'hui, Combrailles Durables produit 500.000 Kwh par an, l'équivalent de la consommation annuelle de 380 foyers.

## Tous les secteurs concernés

Sur le terrain, la mise en place de la transition écologique se déploie dans tous les secteurs. Dans le domaine de l'agriculture, une ordonnance de la loi Alimentation, examinée à la mi-décembre en Conseil des ministres, encadre les conditions de revente et de promotion sur certains produits alimentaires afin de mieux repartir la valeur ajoutée entre les agriculteurs et la grande distribution. D'autres initiatives se font jour : un groupe d'investisseurs s'est créé afin de simuler la transition écologique de l'agriculture. Baptisé « Prosper » ce groupe rassemble la Banque des territoires, le Crédit coopératif, le Crédit mutuel, le groupe SOS, acteurs de l'économie sociale et solidaire, un fonds d'amorçage et des plateformes de financement participatif. Ces partenaires se sont engagés à mobiliser 100 millions d'euros pour financer des projets dans l'agriculture et l'alimentation. Les \\\

La société coopérative d'intérêt collectif Enercoop est devenue l'un des leaders de la fourniture d'électricité d'origine renouvelable

**REPORTAGE**

/// projets seront sélectionnés en fonction de leur capacité à préserver le capital humain et social et leur respect d'un partage équitable des fruits de leurs activités économiques.

Le soutien au développement des énergies renouvelables va passer de 5 milliards à « 7 à 8 milliards d'euros »

Dans le domaine de l'énergie, la transition écologique donne lieu à de grands chantiers. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) prévoit une réduction progressive et modérée du nucléaire. 14 réacteurs nucléaires seront arrêtés d'ici à 2035 ce qui ramènerait la part du nucléaire à 50% de la part d'électricité produite en France. Sur cette question très épineuse, le Président de la République a choisi une voie médiane entre ceux qui souhaitaient voir un nombre plus important de centrales mises à l'arrêt et ceux qui préconisaient au contraire de repousser le début des fermetures à 2029.

Le soutien au développement des énergies renouvelables va de son côté passer de 5 milliards à « 7 à 8 milliards d'euros », selon l'engagement même d'Emmanuel Macron qui a présenté fin 2018 les grandes orientations de la PPE : triplement de l'éolien terrestre et multiplication par cinq du photovoltaïque d'ici à 2030. Un premier parc éolien maritime sera mis en service au large de Saint-Nazaire durant le quinquennat et des appels d'offres pour quatre autres sites seront lancés. Au total, 71 milliards d'euros seront mobilisés sur cette période pour soutenir les énergies vertes (électrique, biogaz, chaleur renouvelable…)

Les grandes entreprises souhaitent aussi s'engager dans ce vaste mouvement. Treize d'entre elles, dont la plupart fait partie du CAC 40, ont lancé un programme « en faveur d'une économie plus inclusive » en France. Parmi les engagements pris, celui de favoriser l'apprentissage et la formation continue des salariés dans les métiers liés à la transition écologique.

De l'avis de nombreux experts, cette transition écologique ne pourra se faire « à marche forcée ». La crise des « gilets jaunes » a conduit le Gouvernement à annoncer une pause dans la mise en œuvre de certaines réformes, notamment celle sur la politique fiscale en matière de carburant. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire ont, à cette occasion, rappelé que l'ESS joue un rôle « d'amortisseur social » avec ses milliers de coopératives, d'entreprises associatives et de réinsertion. A l'heure des grandes décisions, les acteurs de l'économie sociale et solidaire entendent pleinement participer au débat public et faire entendre leur voix.

## LE CHIFFRE

# 10 %

**DES DEMANDES FORMULÉES POUR DES AIDES ET SOINS À DOMICILE N'ONT PU ÊTRE HONORÉES INTÉGRALEMENT** **À l'occasion de la consultation menée dans le cadre de la future loi « Grand âge et autonomie », Opinion Way a conduit, pour UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles), du 24 octobre au 16 novembre 2018, une enquête auprès de son réseau de structures non lucratives. Il en ressort qu'en 2018, 10 % des demandes formulées pour des aides et soins à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, n'ont pu être honorées intégralement du fait d'un manque de personnel, de moyens financiers et de soutien des politiques publiques. L'enjeu est pourtant de taille, d'ici à 2050, la France comptera près de 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans, contre 1,5 aujourd'hui. L'étude met ainsi en lumière les difficultés importantes de recrutement rencontrées par les directeurs de structure qui sont contraints de refuser des prises en charge alors même que la demande de prestation est en constante augmentation.** ***www.una.fr***

## Prix de l'inspiration en ESS : un concours pour récompenser les projets d'intérêt général

Organisé par la Fondation Crédit Coopératif, ce prix récompense des projets d'intérêt général, portés par des entreprises de l'ESS, répondant à des besoins locaux sur des enjeux variés tels que la culture, l'emploi, l'éducation, l'écologie, la santé, la citoyenneté, l'inclusion… Les principaux critères d'évaluation des projets sont leur caractère innovant, leur utilité sociale et leur capacité à être dupliqués.

## Un guide pour « s'engager dans une démarche d'innovation »

L'Avise a publié un guide présentant les étapes incontournables pour mettre en œuvre une démarche d'innovation. Il s'articule autour de 3 axes : comprendre l'innovation sociale, réussir sa démarche (étapes incontournables, conseils pour clarifier ses objectifs, engager son environnement, mobiliser des financements), s'inspirer avant de se lancer avec des exemples de démarches.

## Faire ensemble 2030

Cette démarche lancée par la Fonda propose aux associations et à leurs partenaires un cadre pour s'approprier l'Agenda 2030 - programme de développement durable de l'ONU - et ses 17 objectifs de développement durable. L'objectif est de comprendre les enjeux qu'ils soulèvent et d'inventer de nouveaux modes de faire ensemble pour y apporter des réponses. La Fonda organise ainsi des ateliers de travail sur les thèmes « Éducation pour tous », « transition énergétique » et « santé inclusive ».

**ENTREPRISE**

# MOBiDYS ou réconcilier les « enfants DYS » avec la lecture

MOBiDYS, structure agréée « entreprise solidaire d'utilité sociale », a pour objectif de rendre la lecture accessible aux enfants atteints de troubles de l'apprentissage dits « troubles dys », tels que la dyslexie.

Afin d'aider les enfants atteints de troubles dys dans l'apprentissage de la lecture, MOBiDYS a développé une technologie d'intelligence artificielle capable d'adapter les œuvres existantes en livres FROG (FRee your cOGnition). Audios, numériques ou papiers, ces livres permettent de soulager l'effort de lecture et de libérer le cerveau du lecteur, afin que son attention soit portée au sens du texte plutôt qu'au décodage des mots et des phrases grâce à des outils de facilitation de lecture tels que le changement de police, la mise en avant des syllabes, le soutien audio, les définitions...

**Ce projet doit permettre de réduire les inégalités entre élèves**

Avec son projet « Manuel pour dys », MOBiDYS a notamment reçu le prix de l'utilité sociale en novembre dernier, remis dans le cadre des prix de l'ESS lors du Mois de l'économie sociale et solidaire. Ce projet, qui propose des manuels scolaires et des livres dans un format audio spécialement adapté pour les « dys », doit permettre aux élèves de lire les livres étudiés en classe, quelle que soit l'origine de leurs difficultés.

## Un travail en collaboration avec des collèges pilotes

Dans ce cadre, MOBiDYS travaille en collaboration avec une cinquantaine de collèges pilotes. La démarche consiste à recueillir auprès des enseignants les livres étudiés en classe puis à se rapprocher des éditeurs afin de négocier les droits d'adaptation. Les livres sont ensuite disponibles sur une plateforme afin que les « élèves dys » puissent étudier les mêmes ouvrages que leurs camarades. Véritable démarche inclusive, ce projet doit permettre de réduire les inégalités entre élèves.

A l'origine de MOBiDYS trois professionnels issus de trois métiers et secteurs bien différents : la santé, avec l'orthophoniste, Nathalie Chappey, le numérique, avec la pilote du projet, Marion Berthaut et l'édition, avec le free-lance graphiste/maquettiste, Jérôme Terrien. Ils ont ainsi combiné leur expérience et compétences pour (re)donner aux « enfants dys » le plaisir de la lecture !

mutuelle intégrance

L'esprit de solidarité

GROUPE APICIL

**La Mutuelle Intégrance est une complémentaire santé à but non lucratif. Depuis près de 40 ans, sa vocation est de répondre aux besoins en santé de tous, notamment des personnes les plus fragiles.** Solidaire et ouverte à tous, la Mutuelle Intégrance assure la protection de plus de 180 000 personnes en santé et en prévoyance, mettant un point d'honneur à éviter toute forme d'exclusion et de discrimination.Intégrance, membre du Groupe APICIL, 4ème groupe de Protection Sociale en France, s'engage au quotidien pour améliorer la performance sociale et faciliter l'accès de tous à la protection sociale.

Elle a la volonté d'apporter des réponses spécifiques et adaptées, mais aussi de défendre les intérêts et les droits des personnes handicapées, des personnes en perte d'autonomie, des personnes en situation de vulnérabilité, des travailleurs handicapés, des salariés du secteur médico-social et de leur famille, dans les domaines de la santé et de la prévoyance, de l'épargne et de l'assistance.

La Mutuelle est une organisation gérée et administrée par des élus bénévoles engagés et qualifiés, qui met son engagement au service de ses adhérents pour garantir la qualité, la pertinence de ses services et de son accompagnement. La mutuelle place l'humain au cœur de ses actions, qu'elle veut humanistes et respectueuses de l'éthique. Ces valeurs mutualistes s'inscrivent naturellement dans une démarche de développement responsable. Au-delà de son engagement envers les personnes fragiles et dépendantes, la Mutuelle Intégrance, s'attache à répondre efficacement aux enjeux environnementaux et sociétaux.

## Un engagement sociétal assumé

Bien plus qu'une mutuelle, la Mutuelle Intégrance œuvre, aux côtés des associations, pour l'amélioration des conditions de vie et d'accueil des plus fragiles. Les Administrateurs de la mutuelle se sont tous engagés à répondre à une charte de déontologie fixant des règles ayant pour objet de garantir le bon fonctionnement de la mutuelle, le respect de la règlementation, la préservation de sa réputation et de sa notoriété ainsi que la protection des intérêts et la confiance de ses adhérents.

Notre fonds de dotation « Handicap & Société », créé en 2010, reconnu d'intérêt général et soutenu depuis l'origine par le Groupe APICIL, accompagne de nombreux projets associatifs dans la culture, le sport, l'emploi, l'éducation, la cohésion sociale… Avec notre observatoire, nous contribuons à l'évolution de la législation en faveur des personnes handicapées, notamment en matière d'emploi, d'insertion et d'accessibilité. Ses actions se traduisent par la mise en place d'actions citoyennes et d'actions d'influence auprès des décideurs.

## La Mutuelle Intégrance croit aux vertus de l'Economie Sociale et Solidaire

A la place qui est la sienne, au carrefour des secteurs mutualistes et associatifs, la Mutuelle Intégrance, tournée vers la prévention des risques sociaux et médico-sociaux, innove, expérimente et porte des solutions concrètes pour mieux accompagner et protéger.

Notre connaissance des acteurs de l'ESS, de leurs caractéristiques propres, tant économiques, démographiques, organisationnelles, que métiers est un atout pour offrir des prestations, mais aussi des services innovants et singuliers pour répondre aux mieux aux besoins particuliers des adhérents. C'est ainsi qu'en matière de prévention et de bien-être au travail, la mutuelle a bâti une application « OptiVi » destinée à l'accompagnement des personnes handicapées.
Par ailleurs, notre Action Sociale apporte son soutien à une action de sensibilisation des travailleurs en situation de handicap en Esat afin d'améliorer leur santé bucco-dentaire en partenariat avec l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire). Dans le même esprit, nous sommes à l'initiative, avec l'Unapei d'une importante expérimentation avec des ARS afin de mieux prendre en charge et accompagner les personnes handicapées mentales dans la santé bucco-dentaire.

Consciente aussi qu'il est important de bien voir pour mieux vivre, la Mutuelle Intégrance a mis en place un partenariat avec Les Opticiens Mobiles pour ses adhérents. Ce service inédit permet aux personnes de bénéficier d'une prise en charge de leur santé visuelle sur leur lieu de vie ou de travail.

**Mutualiste :** la Mutuelle Intégrance est membre de la Mutualité Française et par le biais de son Union de représentation Unalis, qu'elle forme avec Apicil Mutuelle, des Unions régionales et territoriales. Elle participe à des groupes de travail thématique.

**Associatif :** la Mutuelle Intégrance est membre du Comité d'Entente des associations et organismes représentatifs des personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Ses administrateurs sont membres de nombreux organismes d'intérêt général.

**Sociale :** la Mutuelle Intégrance est aux côtés des populations les plus fragiles, notamment celles touchées par la précarité.

**Médico-sociale :** la Mutuelle Intégrance répond aux besoins de l'ensemble des professionnels œuvrant pour le secteur médico-social.

**Sanitaire :** la Mutuelle Intégrance considère que le premier droit d'une personne est de pouvoir accéder aux soins que son état nécessite, quels que soient ses revenus, sa condition, son handicap ou sa maladie.

document non contractuel à caractère publicitaire

Conformité IN19/FCR0020

**GRAND ENTRETIEN**

# Nadia Bellaoui :

## “Ma préoccupation première était de faire en sorte que la parole ne soit pas confisquée aux citoyens.”

**Entretien avec Nadia Bellaoui, Secrétaire générale de La Ligue de l'enseignement. Elle a été nommée en janvier « garante » du bon déroulement du Grand débat national par le Président du Conseil Économique, Social et Environnemental, Patrick Bernasconi.**

### En quoi consistent les missions des garants du Grand débat ?

Etre garant d'un débat public consiste à observer, en toute indépendance de son organisateur, les modalités d'un débat, son déroulement, la restitution de la parole du public et la synthèse qui en est faite. Le collège des garants du Grand débat national formule des recommandations pour que l'organisateur renforce l'information du public, son inclusion, la prise en compte de sa parole, respecte la neutralité et la transparence du débat. Les garants émettent des critiques pendant le déroulement du débat dès lors qu'ils jugent que tous les critères cités plus haut ne sont pas mis en œuvre. Ils rendent un rapport sur la démarche de l'organisateur et indique s'il a suivi ou non ses recommandations. Les garants ne rendent de comptes à personne, si ce n'est aux citoyens qu'ils ont vocation à représenter dans ce processus. Le collège des garants peut d'ailleurs être saisi par tout un chacun.

### Pourquoi avoir accepté ce rôle ?

Ma préoccupation première était de faire en sorte que la parole ne soit pas confisquée aux citoyens. Que la parole citoyenne ne soit pas « contrainte » par des cadres trop rigides, qu'elle soit véritablement écoutée et qu'elle puisse, à travers l'ouverture des données, revenir entre leurs mains, que chacun puisse en faire son analyse. Le Grand débat national est une occasion unique pour donner à tous les citoyens un moyen de se tendre un miroir, de se « représenter » tels qu'ils sont et telles que sont leurs aspirations.

### Quelle place pour l'ESS dans le cadre de ce débat ?

Les associations d'éducation populaire ont évidemment un rôle à jouer dans le Grand débat en organisant des débats indépendants et de qualité ou en aidant à l'organisation de débats citoyens sur les territoires. Nous avons à la fois le savoir-faire en terme d'animation de débats mais aussi les moyens, voire le devoir d'outiller les citoyens que nous rencontrons dans notre quotidien, afin qu'ils soient véritablement éclairés sur les principaux enjeux portés au débat. De manière plus générale, développer une culture du débat est bénéfique pour toute la mouvance de l'économie sociale et solidaire. Nos concitoyens demandent plus de démocratie dans l'action d'intérêt général et nos mouvements sont historiquement construits à partir de cette aspiration.

> « Nos concitoyens demandent plus de démocratie dans l'action d'intérêt général

### Quels sont les travaux menés par le CESE sur cette question ?

Le CESE a réalisé un avis qui a été présenté au Premier ministre mardi 12 mars. Pour la première fois, l'avis a été rédigé avec l'aide de 28 citoyens tirés au sort qui ont constitué l'une des deux commissions créées à cet effet. L'avis préconise de travailler sur le renforcement de la participation des citoyens à la décision publique notamment en diversifiant les méthodes de concertation et en élargissant l'accès aux informations. En matière sociale, il propose de substituer un « revenu minimum social garanti qui n'intègre pas les allocations logement » aux minima sociaux existants. Il réclame aussi le renforcement de la transparence de la rémunération et des avantages annexes des patrons, des élus comme des hauts fonctionnaires. Il demande par ailleurs à l'Etat d'engager dès 2019 le chantier de la refondation globale de la fiscalité, en renforçant la progressivité, évoquant aussi la taxation des multinationales et le réexamen des nombreuses niches fiscales et autres exonérations en fonction de leurs effets sociaux et fiscaux. Le CESE juge aussi nécessaire dès 2019 un plan d'investissement ambitieux pour l'amélioration du logement et rétablir l'intégralité des APL ainsi qu' un encadrement des loyers en zone tendue. La mise en place d'un chèque mobilité pour les personnes n'ayant pas d'alternative à l'utilisation d'un véhicule est recommandée. Le Conseil plaide enfin pour assurer l'égalité d'accès aux services publics, dont les agents doivent être reconnus par des rémunérations revalorisées.

# POLITIQUES SOCIALES : SE RÉINVENTER OU DÉCLINER ?

Assurance maladie, retraite, assurance chômage... la France est mondialement connue pour ses politiques sociales favorables et protectrices. Pourtant, ces dernières années, les Gouvernements successifs ont cherché à les réformer pour diminuer leur impact toujours plus lourd dans le budget de l'Etat. Mais avec quelles conséquences...

# LES POLITIQUES SOCIALES FACE AU DÉFI DES GRANDES RÉFORMES

Dépendance, assurance chômage, retraites... de nombreux dossiers sensibles constituent les grands chantiers du Gouvernement.

Quels sont aujourd'hui les grands principes qui sous-tendent les politiques sociales ? Comment rendre compte de l'ensemble de textes, de mécanismes, d'institutions qui organisent une redistribution basée sur le principe moral de « solidarité » et qui visent à renforcer la cohérence de la société en évitant les explosions sociales et la désagrégation des liens sociaux ?

**Les évolutions de la société constituent un nouveau défi dans la conduite des politiques sociales.**

En France, cette tradition a longtemps été associée à l'idée d'une politique publique opérée par un Etat providence. Après plusieurs vagues de décentralisation, la conduite des politiques sociales relève aujourd'hui pour une large part des collectivités territoriales, même si l'Etat reste bien sûr présent. La protection sociale est construite autour du mécanisme des assurances sociales. Une grande part de la redistribution des richesses, qu'il s'agisse des retraites, de la santé, du chômage ou de la famille… est fondée sur les cotisations salariales et la CSG.

Les évolutions de la société constituent un nouveau défi dans la conduite des politiques sociales. Les bouleversements économiques et technologiques ont considérablement modifié le monde du travail et ses règles. L'augmentation significative de la durée de vie associé au vieillissement de toute la génération du « baby-boom » rendent nécessaires une refondation du système des retraites ainsi qu'un traitement à la fois immédiat et à long terme de la question de la dépendance. Ce dernier dossier est l'un des plus urgents et ne fera que s'amplifier à l'avenir.

## Le plan dépendance du Gouvernement

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a dévoilé en mai 2018 les grandes lignes du plan destiné à mieux prendre en charge le problème du vieillissement. Aujourd'hui en France, 1,5 million de personnes a plus de 85 ans. Elles seront 4,8 millions en 2050 !

Le projet de loi devrait être prêt à l'automne 2019. Une priorité a été donnée à la prévention, à domicile comme en établissement. Parmi les pistes de travail : la création de structures intermédiaires entre le

maintien à domicile et l'EHPAD, comme cela se pratique déjà dans certains pays. La mise en place de villages « ouverts » pour patients atteints de la maladie d'Alzheimer est aussi à l'étude.

Des actions de prévention sont également à l'étude pour que la vieillesse ne devienne pas de manière inéluctable synonyme de perte d'autonomie.

Dès 2018, 15 millions d'euros ont été alloués pour les plans de préventions en EHPAD menés par les Agences Régionales de Santé. La somme sera portée à 30 millions d'euros à partir de 2019 et financés par l'Assurance maladie. Prévenir la perte d'autonomie, c'est aussi faire en sorte que les personnes âgées puissent rester à leur domicile, ce qui est majoritairement leur souhait. 100 millions d'euros seront consacrés en 2019 et 2020 à la refonte du financement de l'aide à domicile, ce qui est insuffisant. Parmi les autres mesures, le renfort du personnel médical de nuit. Dans les EHPAD. Les équipes pourront faire appel à une infirmière d'astreinte mutualiste entre plusieurs établissements. Afin de réduire les durées d'hospitalisation, 1000 places d'hébergement temporaires en EHPAD pour les personnes sortant de l'hôpital seront financées à hauteur de 15 millions d'euros. Un grand débat sera lancé pour formuler des propositions concrètes sur le sujet à l'horizon 2030.

## Un chantier en panne, la réforme de l'assurance chômage

Les négociations sur la réforme de l'assurance chômage qui ambitionnaient de parvenir à 3 à 4 milliards d'économies sur 3 ans se sont terminées par un échec… même si les partenaires sociaux seront inéluctablement contraints de revenir à la table des discussions. Ce plan a pour principal ambition d'inciter au retour à l'emploi et de développer l'emploi durable.

Les négociations ont en particulier buté sur l'une des pierres d'achoppement du dossier : le fameux « bonus-malus » sur les CDD de courte durée auxquels le patronat est catégoriquement opposé compte-tenu des difficultés d'obtenir des données sectorielles fines de la part de l'UNEDIC permettant d'agir là où c'est le plus problématique. En 20 ans, les CDD de moins d'un mois ont été multipliés par 2,5, une source de précarité et un surcoût de deux \\\

/// milliards d'euros pour l'Unedic. Le nouveau système préconisait de moduler les cotisations chômage de l'employeur en fonction du taux de rupture de contrats de travail donnant lieu à inscription à Pôle emploi. Selon le patronat, cette nouvelle taxation des entreprises, serait « dévastatrice » pour l'économie et n'aurait aucun effet positif sur l'emploi. Mais les propositions alternatives des organisations patronales, comme la suppression des délais de carence ou la mise en place d'une prime de précarité sur certains contrats, n'ont pas permis d'aboutir à un accord.

## La réforme des retraites prendra du temps

Dans la complexe réforme des retraites, le Gouvernement fait preuve de prudence. S'il est un dossier « sensible » sur le plan social, c'est bien celui-là. La grande consultation citoyenne, lancée au printemps dernier, a mis au jour les inquiétudes de nombre de participants notamment en ce qui concerne le niveau des futures pensions. Jean-Paul Delevoye, le Haut-commissaire chargé du dossier, ne devrait présenter ses recommandations qu'après les élections européennes et la présentation du projet de loi pourrait n'intervenir qu'en 2020. En attendant, le Haut-commissaire a multiplié les assurances : il n'est pas question de repousser l'âge de départ à la retraite fixé à 62 ans. En revanche, un système « à points » qui permettrait d'instaurer des « coefficients majorants » de 3 à 5% par année supplémentaire d'activité est à l'étude. L'idée est soutenue par le Medef mais repoussée par les syndicats qui la jugent défavorable pour la majorité des salariés.

# L'ESS, UNE ÉCONOMIE D'AVENIR POUR LES POLITIQUES SOCIALES

**Présente dans de nombreux secteurs, l'économie sociale et solidaire a une utilité sociale tant en matière d'emploi, de santé publique ou d'aménagement des territoires.**

Quel est l'impact des entreprises de l'ESS sur les politiques sociales menées en France ? Près de cinq ans après le vote de la loi du 31 juillet 2014, et dans le contexte des réformes territoriales engagées, un premier bilan permet de dresser un panorama de cette contribution. L'évaluation de cette «utilité sociale» ne se résume pas à un simple constat chiffré. L'apport de l'économie sociale et solidaire, productrice d'une richesse qui contribue au bien-être individuel et collectif, va bien au-delà du PIB. Comme le rappelait en 2013 un rapport du ministère de l'Economie et des finances sur «L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire», l'ESS poursuit d'autres buts que la recherche du profit tandis que le PIB ne prend en compte que les activités marchandes sans valoriser l'activité domestique, l'entraide de voisinage et toutes les activités bénévoles qui concourent de manière essentielle à la qualité de la vie.

**L'apport de l'ESS, productrice d'une richesse qui contribue au bien-être individuel et collectif, va bien au-delà du PIB.**

Certains biens ou services ont d'autant plus de valeur que chacun peut y accéder et qu'ils entraînent des externalités positives. C'est notamment le cas des activités de «care» (prendre soin) : de l'accès aux soins de santé, aux services d'éducation, de prise en charge de la petite enfance ou d'aide aux personnes âgées. De même, toutes les actions dédiées à la préservation de l'environnement et du cadre de vie. L'évaluation de l'impact sur les politiques sociales doit également prendre en compte les effets indirects tels que les « coûts évités » : l'assistance aux personnes âgées se traduit par des économies en matière de santé publique, l'action d'une association de quartier permet d'éviter des dégradations d'installations publiques…
Une grande partie de ces services est aujourd'hui assurée par des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire.

## Une action non négligeable sur l'emploi

Avec ses 2,3 millions de salariés, l'ESS est considérée comme l'une des solutions d'avenir pour lutter contre le chômage. Elle a connu une meilleure résilience face à la crise et

compte 5% de création d'emplois depuis 2008. L'ESS est particulièrement présente dans l'économie du «care» où les besoins liés à la dépendance donnent des estimations de 400 000 créations d'emplois dans les années à venir. Par ailleurs, elle va devoir répondre à des enjeux liés à la gestion des âges. Ce sont ainsi 600 000 salariés qui vont potentiellement partir à la retraite d'ici 2025. Autant de recrutements éventuels à prévoir !

Chaque année 5.000 entreprises sont créées dans le secteur de l'ESS. Elles se distinguent par leur capacité à répondre de manière novatrice non seulement au chômage de masse, mais aussi à la grande exclusion, aux fractures territoriales, à l'urgence écologique et aux enjeux du vieillissement.

Les secteurs des associations sociales et médico-sociales ainsi que celui de la mutualité sont particulièrement impliqués dans la gestion des politiques visant l'accompagnement des personnes fragiles telles ques les personnes en situation de handicap ou les seniors par exemple.

## L'ESS très présente dans les EHPAD

L'ESS apporte ainsi une contribution essentielle au «bien vieillir». Les acteurs de l'économie sociale et solidaire apportent une réponse parfaitement adaptée aux besoins des personnes âgées et à la problématique de la dépendance. Près de 70% des personnels d'aide à domicile aux personnes dépendantes relèvent de l'ESS et plus de 60% des hébergements sociaux et médicaux sociaux sont gérés par les mêmes structures. Dans ce domaine, l'ESS a été pionnière dans la définition et l'élaboration de nouveaux métiers d'avenir comme celui de moniteur-éducateur en dépendance de l'adulte.

L'ESS est particulièrement active dans le secteur des EHPAD. Selon une étude stratégique menée en 2017 par la Délégation interministérielle à l'économie sociale et solidaire, il est à prévoir une nette progression des opérateurs privés dans ce secteur, en particulier des gestionnaires d'EHPAD privés à but non lucratif. Leur part étant évaluée à environ un tiers des établissements de ce type. Cette tendance vers « l'entreprise associative » devrait se confirmer à l'avenir.

L'impact de l'ESS a enfin une dimension territoriale. Elle contribue à l'amélioration de la situation économique et sociale des zones rurales, structurellement fragilisées par le vieillissement de la population, la baisse de l'activité et la présence limitée des services publics. Elle participe à la politique de la ville grâce à des actions menées dans les quartiers prioritaires qui bénéficient à leurs habitants et répondent aux besoins non satisfaits par l'économie marchande et par la puissance publique. On le voit, l'ESS est une économie performante tournée vers l'avenir.

# L'Économie Sociale e

**2,3 M**
de salariés

**221 000**
établissements employeurs

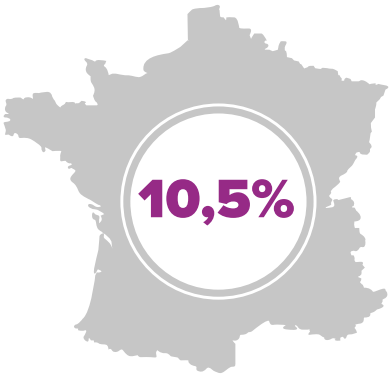


DE L'EMPLOI EN FRANCE

**14%**

DE L'EMPLOI PRIVÉ

## LA TAILLE DES ENTREPRISES DANS L'ESS

**12%** GRANDS ÉTABLISSEMENTS
+ de 250 salariés

**38%** PME
entre 49 et 249 salariés

**35%** PME
entre 10 et 49 salariés

**15%** TPE
- de 10 salariés

**5000**
CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN MOYENNE PAR AN DANS L'ESS

# t Solidaire en chiffres

## RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS L'ESS

**78%**
dans les associations

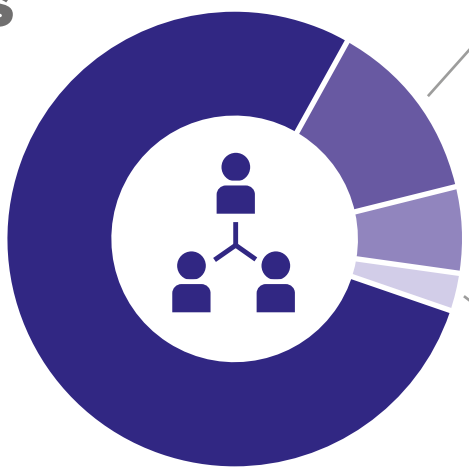

**13%**
dans les coopératives

**6%**
dans les mutuelles

**3%**
dans les fondations

## L'ESS REPRÉSENTE

**61%**
des emplois dans le secteur de l'action sociale

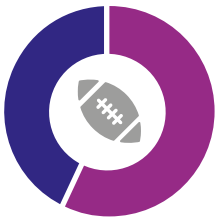

**57%**
des emplois dans le secteur du sport et des loisirs

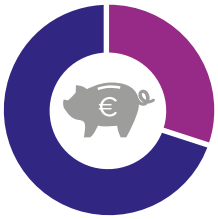

**30%**
des emplois dans le secteur des activités financières et d'assurance

**Ces chiffres sont issus de l'édition 2017 de l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire. Ce document est produit par le réseau des CRESS (Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire) et l'Observatoire national de l'ESS porté par le CNCRESS (Conseil national des CRESS)**

# LE GROUPE APICIL,

## UN ACTEUR ENGAGÉ DE LA PROTECTION SOCIALE

**APICIL, 4ème groupe français de protection sociale, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, retraite complémentaire, pour particuliers et professionnels.**

### UN GROUPE MUTUALISTE À LA GOUVERNANCE PARITAIRE

Le Groupe APICIL est un groupe paritaire et mutualiste : gouverné par ses clients, il n'a pas d'actionnaires à rémunérer et soutient des causes d'intérêt général pour contribuer à l'avancée de projets sociétaux. Pour structurer toutes les initiatives menées et renforcer leurs impacts positifs sur la société et l'environnement, le Groupe défend une politique RSE ambitieuse, cohérente et lisible par toutes les parties prenantes (collaborateurs, clients, partenaires, fournisseurs...). Sa démarche RSE se fonde sur un objectif global : la lutte contre les vulnérabilités.

**POUR UNE ÉVALUATION OBJECTIVE DE SA POLITIQUE RSE, LE GROUPE APICIL A CONFIÉ SA NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE AU CABINET VIGEO EIRIS. AVEC UN SCORE DE 54/100, LA PERFORMANCE DU GROUPE APICIL EST JUGÉE PROBANTE.**

### LUTTER CONTRE LES VULNÉRABILITÉS

Les actions que menées dans les activités du Groupe servent déjà cette stratégie : les offres développées pour améliorer la qualité de vie au travail, permettre au plus grand nombre d'accéder à une solution d'assurance, le soutien pour l'inclusion des personnes en situation de handicap... et bien d'autres illustrent l'engagement pour renforcer son impact positif sur la société. Pour promouvoir la diversité et encourager l'inclusion, au sein même du Groupe, APICIL propose en 2019, 7 rendez-vous à ses collaborateurs autour des thèmes de l'égalité femmes/hommes, de l'expression du fait religieux, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, du handicap, de l'âge et des générations, des origines et de l'apparence physique.

### LIMITER L'AUGMENTATION DES FRAGILITÉS SOCIALES

La politique d'action sociale du Groupe APICIL soutient les porteurs de projets sociétaux visant à favoriser l'intégration économique et renforcer les dispositifs de santé. Le Groupe dispose de deux fonds – Fonds social retraite et Fonds prévoyance Santé- pour soutenir les projets autour du bien vieillir, des aidants, du retour à l'emploi des plus fragiles, de l'accès aux soins, à l'emploi et aux loisirs des publics fragiles, de la santé des salariés en entreprise, de l'accompagnement du handicap. Ainsi, le Groupe APICIL soutient Damien Seguin, skipper handisport pour son départ lors du prochain Vendée Globe en novembre 2020 et avant, au départ de la Transat Jacques Vabre en 2019 à bord de son monocoque Groupe APICIL. Bateau avec lequel Damien a obtenu une très belle 6ème place, catégorie IMOCA, sur la dernière Route du Rhum – Destination Guadeloupe. APICIL déploie une action mécénale forte et s'appuie sur ses différentes fondations engagées dans des combats tels que la lutte contre la douleur, les risques professionnels dans le bâtiment, la vulnérabilité des enfants... et distribue tous les ans près de 16,5 millions d'euros.

### LES CARACTÉRISTIQUES DU GROUPE

**Protéger & servir** toutes les personnes et rien que les personnes. **Protéger** les intérêts des individus avec ceux de l'entreprise et de la société dans son ensemble. Investir dans les actions sociétales au cœur de notre mission en nous appuyant sur nos valeurs paritaires et mutualistes. **Servir** et conseiller avec la même considération et la même efficacité tout type de clientèles, du patrimonial au plus fragile, de l'auto-entrepreneur au grand groupe.

**Son ambition :** Un groupe de protection sociale développant l'innovation, l'intimité avec ses clients et l'engagement de ses collaborateurs

**Ses valeurs :**
Excellence - Partage - Engagement

**Ses différences :**
- Paritaire et mutualiste
- Modèle affinitaire et sectoriel
- Entreprise responsable
- Innovation sociale

### FOCUS SUR LA DIRECTION BRANCHES PROFESSIONNELLES, GRANDS COMPTES ET PARTENARIAT DE DÉVELOPPEMENT

Entre la révision quinquennale des régimes, le 100% santé ou les renégociations à venir avec la restructuration des branches professionnelles, le marché des branches vit de nombreuses mutations ! Pour y répondre au mieux, le Groupe APICIL dispose d'une direction qui lui est entièrement dédiée. Dirigée par Jérome Bonizec, ses missions sont :
- L'accompagnement et la fidélisation des branches partenaires
- Le développement sur de nouvelles branches
- L'animation de nouveaux partenariats de développement

GROUPE APICIL

# L'économie sociale et solidaire : une solution à la sortie de crise

Dans le cadre du Grand débat national, l'UDES s'investit pour faire entendre les propositions et solutions portées par les employeurs de l'ESS sur les sujets évoqués par le Président de la République et au-delà.

© CRÉDIT PHOTO

Dans le cadre de la crise dite des « gilets jaunes », le Président de la République a appelé à la tenue d'un grand débat national. Des milliers de réunions et de contributions sont remontées de l'ensemble du territoire notamment sur les thématiques de la transition énergétique, de la fiscalité, de la démocratie et des services publics. L'UDES a participé aux réunions organisées sous l'égide du Premier ministre avec les partenaires sociaux. Des employeurs et délégués régionaux de l'Union ont participé aux échanges et débats organisés dans les régions et notamment dans les CESER.

**Il est temps de donner à l'économie sociale et solidaire la place qui doit être la sienne dans l'économie du pays**

## Des thèmatiques plus larges

Au-delà des quatre grandes thématiques proposées par le Président de la République, l'UDES a formulé des propositions sur d'autres questions directement liées aux attentes des Français pour une meilleure justice sociale et fiscale : le partage de la valeur ajoutée et la rémunération des salariés, le rôle des services publics et des missions d'intérêt général dans les territoires, la démocratie dans l'entreprise, les politiques sociales et l'efficience de la dépense publique, le rôle de la démocratie sociale et des corps intermédiaires.

L'UDES a ainsi transmis au Gouvernement une plateforme de propositions pour sortir de la crise. Elle aborde différents sujets tels que la simplification des démarches administratives, la création d'un statut de l'actif clarifiant le millefeuille des aides sociales, l'évolution des aides à l'emploi pour le secteur associatif, la réforme de la taxe sur les salaires, la sanctuarisation des budgets des politiques sociales, le développement d'une commande publique socialement responsable dans les territoires.

## Une prise en compte nécéssaire de l'ESS

Pour l'UDES, l'ESS représente une des réponses à la crise sociale que connaît le pays. Ses entreprises sont porteuses d'un mode d'entrepreneuriat qui met les hommes et les femmes au cœur des projets économiques. Elles promeuvent une économie citoyenne qui prône le partage de la valeur ajoutée comme modèle puisque les bénéfices sont très majoritairement investis dans le développement des activités et des emplois. Il est temps de donner à l'ESS la place qui doit être la sienne dans l'économie du pays alors que les Français attendent des réponses concrètes au vivre mieux, à davantage d'équité dans la répartition des richesses, à faire vivre la démocratie selon des processus plus collaboratifs et collectifs. Les entreprises de l'ESS créent des emplois non délocalisables et du lien social à travers des programmes d'actions qui sont autant de coûts évités pour la collectivité.

## LES UNES DE L'UDES

© CRÉDIT PHOTO

# Emploi des personnes en situation de handicap dans l'ESS

L'UDES a signé avec l'ensemble des organisations syndicales de salariés (CFDT, CGT, CFTC, CFE-CG, FO) un accord sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire.

L'accord signé par les partenaires sociaux de l'ESS a pour objectifs d'améliorer la situation de l'emploi des travailleurs handicapés dans l'économie sociale et solidaire, de contribuer à l'inclusion globale des personnes en situation de handicap et de concourir à la qualité de vie au travail des salariés. Il s'agit d'un véritable enjeu dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

**L'amélioration de l'emploi des salariés en situation de handicap ne peut se réaliser sans l'action dynamique des branches professionnelles**

Bien que l'obligation légale d'emploi des travailleurs handicapés s'applique au niveau de l'entreprise, voire de l'établissement, les partenaires sociaux de l'ESS sont convaincus que l'amélioration de la situation de l'emploi de ces salariés ne peut se réaliser sans l'action dynamique des branches professionnelles. L'accord encourage ainsi les branches professionnelles de l'ESS à mettre en œuvre des pratiques volontaristes dans le but d'accroître le taux d'emploi des personnes en situation de handicap, à travers différents thèmes clés tels que :

- La sensibilisation, l'information et la formation des employeurs et des salariés de l'ESS afin de lever des freins à l'emploi ou à l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap.
- Le perfectionnement de la formation continue des travailleurs en situation de handicap.
- L'amélioration de la connaissance des métiers, besoins et offres d'emploi de l'ESS en direction des personnes en situation de handicap.
- L'organisation d'un accueil adapté/

dédié pour les salariés en situation de handicap nouvellement embauchés ou de salariés devenus handicapés.
• L'amélioration de l'accessibilité.
• La prise en compte de la situation des proches aidants.

L'amélioration continue des données d'état des lieux est également une thématique centrale de cet accord. L'objectif est de mettre en place des indicateurs au niveau des branches pour un meilleur suivi des données sur l'emploi des travailleurs handicapés et ainsi permettre la mise en œuvre d'actions pertinentes et ciblées.

### Une matinée et un guide dédiés

L'UDES poursuit son engagement relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap à travers l'organisation d'une matinée dédiée organisée à Paris le 7 mars dernier en présence de la secrétaire d'Etat, Sophie Cluzel. A cette occasion, partenaires sociaux, experts, employeurs et salariés de l'économie sociale et solidaire... ont été invités à s'exprimer et à témoigner sur cette question. Constats sur l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire, initiatives d'entreprises de l'ESS, actions pour développer le taux d'emploi des travailleurs handicapés… ont été quelques-uns des sujets abordés lors de cette matinée d'échanges qui a réuni 150 participants. Un guide pratique à l'attention des employeurs de l'ESS a également été présenté en avant-première lors de cette matinée. Son objectif : outiller et accompagner les employeurs de l'ESS pour favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. Disponible en ligne sur le site de l'UDES, il propose ainsi 14 fiches pratiques pour passer de la conviction à l'action.

## Jessica Drici

# Pour une association handi-accueillante

Jessica Drici est Responsable du recrutement de l'ALJT, l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs, implantée en Ile-de-France.

L'ALJT, gestionnaire de 7018 logements, accueille annuellement plus de 11 000 jeunes actifs et étudiants au sein de 64 résidences en Île-de-France. Nous nous inscrivons dans une dynamique d'innovation et de développement s'appuyant sur les besoins émergeants des territoires. Nos missions : accueillir, loger et accompagner tous les jeunes dans leurs parcours d'accès aux logements et d'intégration dans la vie active.

L'association compte en moyenne 285 collaborateurs dont une dizaine de travailleurs handicapés ou assimilés. Dans le cadre de nos missions, nous sous-traitons certaines activités, auprès d'établissements des secteurs protégés et adaptés, ce qui nous permet d'agir concrètement en faveur de l'emploi de personnes en situation de handicap.

Notre rôle au sein de la Direction des Ressources Humaines, est d'accompagner nos salariés mais aussi les managers sur tous leurs questionnements. Nous souhaitons également maintenir dans l'emploi des salariés pouvant un jour avoir une Reconnaissance de Qualité de Travailleurs Handicapés, mais aussi communiquer, sensibiliser et former au handicap et à la diversité en entreprise.

Au-delà des salariés de l'association, nous accueillons des jeunes dans nos résidences qui sont eux-mêmes en situation de handicap. Outre les logements pour personne à mobilité réduite, du matériel adapté est installé dans les logements accueillant des personnes sourdes par exemple. De plus, afin de pouvoir proposer le même accompagnement pour tous, nous avons souhaité nous outiller de nouvelles compétences en interne. Une de nos salariés s'est donc formée au langage des signes et est référente sur son territoire de la Seine-Saint-Denis.

L'ALJT s'investit d'avantage pour devenir une association «Handi-accueillante» aussi bien pour ses résidents, ses partenaires que pour ses salariés.

OCIRP
protéger. agir. soutenir

# QUELLES SOLUTIONS POUR LES SALARIÉS AIDANTS ? UNE QUESTION DE SOCIÉTÉ

Le nombre des aidants non professionnels en France est estimé aujourd'hui entre 8 et 11 millions (source BVA), dont une majorité de femmes. Près de la moitié des aidants familiaux travaillent, soit 4 millions de personnes. Les missions assumées en tant qu'aidant peuvent être de différentes natures. 74% des aidants informels dispensent des soins quotidiens. Ils peuvent en outre effectuer des tâches ménagères et administratives, être accompagnant lors de déplacements...

Surmenage, solitude, problèmes de santé, perte financière...les problématiques soulevées par le « statut d'aidant » sont prises en considération depuis peu.

En septembre 2018, le Premier ministre a annoncé la nomination de Dominique Libault, président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, pour animer les réflexions sur le grand âge et la perte d'autonomie en vue du projet de loi de 2019. La question des aidants fait légitimement partie des thématiques traitées au sein des groupes de travail.

Quelles réponses apporter à la fois à l'employeur et au salarié aidant d'un proche en situation de perte d'autonomie ? **Selon le baromètre OCIRP autonomie 2018, 54% des salariés aidants souhaitent des aménagements d'horaires de travail, le maintien des droits sociaux, le renforcement de l'aide au répit et la création de congés rémunérés. Plus des deux tiers des personnes interrogées jugent primordial ou important le risque de perte d'autonomie.** Alors que près de 80% des Français sont conscients de ne pas être prémunis financièrement, **l'assurance complémentaire est en tête des solutions de financement de la perte d'autonomie.**

Avec des salariés aidants toujours plus nombreux, c'est un enjeu de taille pour la société tout entière. Plus que jamais, la situation et l'accompagnement des salariés aidants sont des préoccupations que les entreprises sont amenées à prendre en compte. **S'emparer de cette question constitue un levier de performance économique et sociale.**

**LA SOLUTION COLLECTIVE GARANTIT LA MUTUALISATION ET LA SOLIDARITÉ**

**OCIRPAIDANTS,** c'est mettre en place pour les salariés une garantie collective négociée au sein de la branche professionnelle ou de l'entreprise, sans sélection médicale, assortie d'une aide financière pour soutenir les aidants d'un proche en situation de perte d'autonomie. Cela permet aux aidants salariés de mieux aider leur(s) proche(s) (parent, conjoint, concubin, partenaire de PACS) ou de bénéficier d'un répit. Avantages côté employeur : avec des congés identifiables et contrôlables, il évite l'absentéisme non maîtrisé, le « présentéisme » (être dans l'entreprise avec l'esprit ailleurs) et favorise **la qualité de vie au travail**... La nouvelle garantie permet ainsi de concilier performance économique et performance sociale.

OCIRP.FR

# LES AIDANTS

## QUI SONT LES AIDANTS ?

**4 300 000**
aidants de proches
en perte d'autonomie

**57%**
sont des
femmes

## AU QUOTIDIEN...

## LES RISQUES MAJEURS

SURMENAGE, SOLITUDE, DÉPRESSION,
ET PERTE FINANCIÈRE
SONT LES RISQUES LES PLUS COURANTS

## LA PERTE D'AUTONOMIE, UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

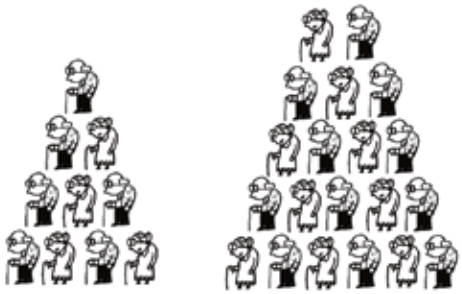

**1,4** million **2015**

**2,3** millions **2060**

NOUS SERONS DE PLUS EN PLUS
NOMBREUX À ÊTRE CONFRONTÉS
À CETTE SITUATION D'AIDANT

**L'OCIRP**

Union d'institutions de prévoyance à but non lucratif, assureur à vocation social, l'OCIRP innove depuis plus de 50 ans avec ses membres pour **protéger le salarié et sa famille** en les aidant à **faire face aux conséquences d'un décès ou de la perte d'autonomie.** 6,3 millions de garanties OCIRP ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Ces contrats collectifs négociés au sein des entreprises ou des branches professionnelles garantissent le versement d'**une rente ou d'une aide financière ponctuelle, un accompagnement social et des services dédiés.**

**VEUVAGE - ÉDUCATION - HANDICAP - DÉPENDANCE**

**Nous suivre sur les réseaux sociaux**

## LES ÉCHOS DES RÉGIONS

# Un CEP pour l'ESS en Hauts-de-France

Dans le cadre de travaux menés avec les partenaires sociaux, l'UDES porte un projet d'étude prospective avec le soutien de la DIRECCTE et des deux principaux OPCA de l'ESS, Uniformation et Unifaf.

L'objectif de cette étude est d'anticiper les évolutions d'emploi liés aux mutations économiques et sociales, technologiques et démographiques dans les entreprises de l'ESS en Hauts-de-France. Ce projet doit également aboutir à la formulation de préconisations pour accompagner ces évolutions.

Cette étude s'est déroulée en 3 phases entre 2017 et 2018 :

• La réalisation d'un diagnostic à travers une étude documentaire afin de disposer d'un état des lieux de la situation de l'emploi et de la formation initiale et continue dans l'ESS en Hauts-de-France.

• La mise en œuvre d'une étude qualitative grâce à des entretiens individuels avec des entreprises de l'ESS et des focus group sur différents thèmes : opportunités d'emploi et attractivité des métiers de l'ESS, insérer/intégrer dans l'ESS, trajectoires professionnelles, les mutations socio-économiques, management et gouvernance.

• La définition d'actions concrètes permettant notamment d'accompagner les entreprises dans le cadre des transformations numériques et de leurs impacts sur l'emploi et les mobilités professionnelles.

Les partenaires sociaux souhaitent poursuivre ce travail avec la mise en œuvre de projets concrets dans le cadre d'un ADEC (Actions de développement de l'emploi et des compétences) pour répondre aux enjeux identifiés dans l'étude.

# Partenariat UDES/Région Grand-Est

L'UDES et la Région Grand-Est s'engagent pour aider l'ESS et ses employeurs à changer d'échelle.

Afin de développer l'emploi dans l'ESS et d'accompagner sa structuration en Grand-Est, l'UDES a construit un programme d'actions ambitieux associant les partenaires régionaux. Sensible aux enjeux des employeurs de l'ESS et mue par la volonté de soutenir le développement du secteur et la structuration de l'UDES, la Région Grand-Est a souhaité s'associer à ce projet qui sera déployé jusqu'en 2020.

Ce partenariat vise à engager une réflexion commune sur l'accompagnement des évolutions des modèles socio-économiques des associations. Des événements et groupes de travail seront organisés avec les acteurs régionaux de l'ESS. Les têtes de réseaux de l'ESS ainsi que les partenaires de l'emploi et de la formation seront en effet associés aux travaux menés dans ce cadre. L'objectif est de créer des synergies pour mieux répondre aux problématiques et enjeux des entreprises de l'ESS.

L'UDES et la Région Grand-Est s'engagent également en faveur du développement de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles de l'ESS. L'Union s'impliquera notamment de façon active dans le GUEST, instance régionale dont le principal objectif est de co-construire les actions en faveur de l'ESS.

Sarah El Haïry à l'Assemblée générale de l'UDES en juin 2018.

# Sarah El Haïry, Députée MoDem de Loire-Atlantique

Elevée par des parents fortement engagés dans le monde associatif, elle grandit dans un environnement imprégné de militantisme. C'est ce qui peut expliquer son engagement très précoce. Elle le concède elle-même « C'est en s'engageant pour les autres et pour un idéal qu'on fait évoluer les choses. C'est comme ça que j'ai grandi ». Mue par la volonté d'agir, elle considère très tôt que « ce n'est pas en critiquant de l'extérieur qu'on fait évoluer les choses, mais bien en s'engageant, en prenant ses responsabilités ».
Forte de cette conviction, elle s'engage en politique lors de la campagne présidentielle du candidat Nicolas Sarkozy en 2007. Ce qui l'a séduite ? Les idées de méritocratie et de travail prônées par le candidat de l'UMP qui rassemble à l'époque autour de lui des personnalités de différents horizons. Elle finit par quitter le parti en 2010, ne se reconnaissant plus dans les valeurs défendues et le projet porté, notamment sur la question de l'identité nationale.

## ENGAGEMENT AU MODEM

Son engagement au sein du MoDem quelques années plus tard s'explique peut-être par son passage au Québec où elle a travaillé pour la ministre du tourisme. Elle y découvre un paysage politique affranchi du traditionnel clivage gauche/droite. En tant que centriste, elle se définit comme « pragmatique humaniste » et considère que, dans toute décision politique, l'intérêt général doit primer sur les positionnements politiques.

## L'ESS COMME MODÈLE

Elle se présente également comme militante ESS. Passée notamment par la Scop Groupe Up et investie dans le milieu associatif, elle ne manque jamais l'occasion de défendre ce secteur lors des débats à l'Assemblée nationale. Selon elle « l'ESS est un projet de société, un modèle qu'il faut ériger comme cause nationale ». Elle souligne d'ailleurs que l'ESS a de bonnes pratiques à faire valoir pour répondre aux revendications des gilets jaunes, notamment en matière de démocratie participative. Elle considère que la place accordée par le Gouvernement à l'ESS est insuffisante et plaide pour « une vision interministérielle de l'ESS car cette économie est transversale et doit transcender les ministères ». Elle n'oublie pas non plus le rôle des acteurs du secteur qu'elle appelle à se mobiliser et se rassembler pour faire entendre leur voix et démontrer que « l'ESS porte des solutions pour notre société au-delà de l'efficacité économique de ses entreprises ».

## 5 DATES

**1989 Naissance à Romorantin-Lanthenay dans le Loir-et-Cher**

**2007 Premier engagement en politique au sein de l'UMP lors de la campagne présidentielle**

**2016 Nommée à la présidence du MoDem 44**

**2017 Elue députée de la 5e circonscription de Loire-Atlantique**

**2018 Nommée porte-parole du MoDem**

**ÉLU LOCAL**

# Catherine Zuber, Conseillère régionale en Grand-Est

ENTRETIEN
**avec Catherine Zuber, Conseillère régionale Déléguée à l'ESS, à la Vie associative et à la Création d'entreprise en Grand-Est.**

## Comment vous êtes-vous engagée en politique ?

Ce sont mes engagements auprès d'associations de chefs d'entreprises et mon implication globale dans la cité qui ont été un tremplin pour mon engagement politique. Celui-ci se décline à la ville de Strasbourg et au Conseil régional depuis le début des années 2000. Le fait d'avoir été adjointe au maire de la ville de Strasbourg en charge de l'action sociale et de l'insertion a été pour moi déterminant.

## Pourquoi s'investir pour l'ESS ?

Lors de cette période, dans l'environnement local, l'ESS se focalisait essentiellement autour de l'insertion par l'activité économique. C'est donc bien toujours l'emploi et l'insertion de tous dans la société qui ont été mon moteur. L'ESS a ensuite clairement identifié dans son champ le monde coopératif et le monde associatif. L'engagement et le travail collaboratif sont pour moi deux valeurs humaines extrêmement importantes. Je les porte en moi avec ardeur et conviction ! Puis j'ai vu évoluer l'ESS autour d'initiatives collectives de citoyens, pour arriver aujourd'hui à des innovations de territoire. Ces réponses locales à des besoins font pour moi clairement partie de l'innovation sociale.

## Quelle place pour l'ESS dans la politique de la Région ?

Dans le Grand-Est, j'ai la chance de pouvoir décliner une politique d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale ancrée sur les valeurs et les principes que je viens d'énoncer. Et de pouvoir m'appuyer sur des réseaux efficaces et reconnus, qui déclinent leur champ d'action sur l'ensemble des 10 départements du Grand-Est. Je cite par exemple l'Union des Mouvements Associatifs du Grand Est, IAE Grand-Est (pour l'insertion par l'activité économique), l'Urscop (pour le monde coopératif), la Cress Grand-Est (pour le développement de l'ESS dans les territoires)... et désormais l'UDES !

## Comment la Région et l'UDES travaillent-elle de concert ?

L'UDES s'est renouvelée localement et s'est beaucoup impliquée dans la constitution de la CRESS Grand-Est. Le Délégué régional, Marc Philibert, a montré beaucoup d'entrain dans sa mission et je salue sa volonté de porter haut et fort la parole des employeurs de l'ESS. Notre Région souhaite être à côté de l'UDES pour valoriser les métiers de l'ESS, pour défendre le bien-être au travail, pour accompagner les petites structures à franchir des caps de croissance... Nous souhaitons unir nos efforts pour que l'ESS soit reconnue, se développe avec rigueur et vigueur, attire de nouveaux talents et donne du sens au travail de chacun.

Catherine Zuber lors d'une commission permanente de la région Grand-Est

© RÉGION GRAND-EST

# 1ER BAROMÈTRE
# SUR LE MORAL DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ASSOCIATION

**24 questions**

**4 thématiques**

**503 dirigeants interrogés**

**29.000 données traitées**

en collaboration avec

*"opinionway*

ESSEC BUSINESS SCHOOL

**Pour télécharger le document, rendez vous sur : https://lc.cx/barometre_asso**

GROUPE AÉSIO

ADREA mutuelle · aprèva · EoVIMcd mutuelle

Groupe AÉSIO, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualit Immatriculée sous le n° 821 965 241 - Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n°16006968. Informations disponibles sur www.orias.fr. Document non contractuel à caractère publicitaire. 1904-Aésio-Actess-210x272

# EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT & CONSEIL D'ENTREPRISE

EXPERTISE & CONSEIL

## Expertise & Conseil est spécialisée dans les associations et l'économie sociale et solidaire

**Nous proposons aux Associations mais aussi aux SCOP, des missions «classiques» d'expertise-comptable, intégrant une approche très orientée « conseil » :**

- la mise en place d'une comptabilité analytique
- l'établissement des comptes annuels
- l'analyse de la gestion et le processus budgétaire
- l'analyse et le suivi de la trésorerie
- l'organisation administrative et des systèmes d'information
- la mise en place d'un contrôle interne
- l'élaboration et la présentation de votre rapport de gestion

**Mais aussi des missions particulières, adaptées à vos besoins et attentes :**

- l'élaboration des déclarations fiscales
- la recherche de subventions, de financements et de placements
- l'élaboration des « comptes d'emplois - ressources » de subventions
- la maîtrise des coûts des prestations
- la prévention des difficultés
- prise de contact avec les financeurs (CAF, DIRECCTE, ...)

**EXPERTISE & CONSEIL**
**20, rue Brunel - 75017 Paris**
**Tel : 01 56 62 77 77 - Fax : 01 40 70 17 05**
**info@expertise-conseil.com - www.expertise-conseil.com**